

CHEF DU SERVICE REGIE BATIMENTS

Filière : TECHNIQUE

Catégorie B ou C

Cadre d'emplois des Techniciens / agents de maîtrise

Placé(e) sous l'autorité du **Directeur des Services Techniques Municipaux** et du **Responsable Pôle Patrimoine Bâti**.

MISSIONS

Principales

- **Activités et tâches liées à la gestion quotidienne de l'entité régie bâtiment:**
 - Planifier et coordonner les opérations de réparation et de maintenance des bâtiments,
 - Animer et piloter l'entité régie bâtiment,
 - Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle l'appel à une entreprise est indispensable,
 - Veiller à la conformité et à l'entretien régulier des matériels,
 - Participer à la gestion financière de l'entité en lien avec le responsable du Pôle Patrimoine Bâti,
 - Contrôler les règles de sécurité, en faisant notamment respecter les consignes de sécurité et de manipulation des fournitures et produits, et en mettant au point des solutions techniques en fonction des contraintes d'utilisation,
 - Superviser le travail des agents et celui des entreprises prestataires (qualité d'interventions et respect des délais)
- **Activités transversales liées au bon déroulement des manifestations:**
 - Planifier et coordonner les opérations d'installations provisoires techniques, notamment électriques, en lien avec le chef d'équipe manutention et le responsable de pôle Patrimoine Bâti - Logistique,
 - Répartir le travail entre les agents et coordonner les interventions dans les différents lieux,
 - Réagir rapidement face aux situations imprévues,
 - Veiller à la conformité et à l'entretien régulier des installations provisoires (coffrets électriques notamment...),
 - Contrôler les règles de sécurité, en faisant notamment respecter les consignes de sécurité et de manipulation des fournitures et produits, et en mettant au point des solutions techniques en fonction des contraintes d'utilisation,
 - Superviser le travail des agents et celui des entreprises prestataires (qualité d'interventions et respect des délais)

COMPETENCES ET PROFIL

Savoirs

- Permis B et C indispensables,
- Habilitation électrique type B2 souhaitée

Savoirs faire

- Sens des responsabilités en tant qu'encadrant, notamment capacité à rendre compte,
- Sens de l'organisation et du service public,
- Capacités d'initiatives et de réactivité lors de situations d'urgence, savoir gérer les situations de stress,
- Connaissance et application des règles en vigueur (hygiène et sécurité, fonctionnement des matériels, ...)
- Maîtrise des outils informatiques de type traitement de texte, tableur (gestion de planning, de stocks, ...)
- Connaissance des règles de base de la commande publique

Savoirs être

- Sens de l'écoute
- Travail en équipe
- Discrétion professionnelle
- Aptitudes au management et au leadership
- Savoir déléguer à bon escient
- Maîtrise des techniques de communication et de négociation,

CONTRAINTES ET CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Astreintes techniques (semaine et week-end par alternance)
- Organisation des congés en lien avec les agents d'astreinte technique
- Les activités s'exercent la majeure partie du temps en présence du public

Poste à temps complet à pourvoir au plus tôt.

LES CANDIDATURES SONT À ADRESSER AVANT LE 30 mai 2025

Par courrier à l'attention Madame le Maire
Esplanade François Mitterrand
BP 259 - 23006 GUERET Cedex
Ou par mail à personnel@ville-gueret.fr
Ou via le portail citoyen